ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 63715

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur l'entrée trop précoce des enfants à la crèche. En effet, une étude américaine, menée depuis dix ans auprès de 1 300 enfants, montre que l'intégration en crèche dès trois mois ne faciliterait pas la socialisation, contrairement à une idée reçue, mais rendrait au contraire les enfants plus agressifs, ceux-ci ayant besoin d'une relation sécurisante plus durable (jusqu'à huit mois au moins). C'est pourquoi il aimerait savoir si des mesures pourraient être prises pour favoriser l'entrée plus tardive des enfants en crèche, comme par exemple l'allongement du congé maternité.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63715
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3927